

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 SEPTEMBRE 2021**

L'an Deux Mil vingt et un, le 6 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 14 représentés : 14 votants : 14

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 23 août 2021

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Monsieur Benoît VILLARD, Madame Françoise CELERIEN, Madame Monique DA COSTA, Monsieur Roger CHARVIN, Monsieur Patrice BERTRAND, Madame CHARLEMAGNE Aurore, Messieurs François CHIEUX, Henri DUC et GASCARD Mathieu, Madame Delphine HUGOT, Monsieur Arnaud LAVENDOMNE et Madame Martine SUNDBERG.

Absents : Monsieur Joël RIMET

ORDRE DU JOUR :

- Subvention Aménagement cantine scolaire
- Réversion CET d'un agent
- Création d'un marché communal
- Questions diverses
 - Activité formation BPJEPS
 - Point des travaux avenue des Marronniers et Stade

Monsieur Mathieu GASCARD a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 JUILLET 2021
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

Subvention Equipement cantine – Département

Monsieur le Maire Bruno VITTE rappelle le projet de l'aménagement des équipements de la cantine scolaire.

Dans l'attente de trouver des subventions supplémentaires, la municipalité souhaite équiper cette année la cantine scolaire de petits équipements électroménager et d'un cabanon de stockage.

Le projet du gros équipement sera reporté au budget de l'année prochaine en espérant obtenir d'autres subventions.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la subvention sollicitée auprès du département.

Reversion du Compte Epargne Temps d'un agent

Monsieur le Maire rappelle l'embauche de Madame VIGNON Christine à compter du 1^{er} mars 2021 et mise en disposition le 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 1^{er} juillet 2022.

Suite à la demande de Madame Christine VIGNON, reçue en mairie le 9 juillet dernier ;

Vu la loi n° 2003 47 du 17 janvier 2003 relative aux salaires, aux temps de travail et au développement de l'emploi

Il convient de reverser à Madame Christine VIGNON la somme correspondant à la monétisation de la totalité de son compte épargne temps soit 22.5 jours.

Pour rappel, cette somme avait été versé auparavant à la commune par le précédent employeur à savoir le SCOT Grand Rovaltain.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Création d'un marché intercommunal

Monsieur le Maire rappelle la création d'un marché itinérant intercommunal nommé « Les itinérances du vendredi » qui débutera le 27 août 2021 sur les communes de La Baume d'Hostun, Jaillans, Eymeux et Hostun.

Il convient d'établir un règlement intérieur qui fera l'objet d'un arrêté du maire.

Il a été décidé entre les 4 commune de ne pas faire payer de droit d'emplacement. Tout au moins jusqu'en décembre.)

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

Informations diverses

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le Maire informe qu'une convention va être établie entre l'association FEA (Formation Emploi Avenir) et la commune afin de mettre à disposition un local permettant la formation et l'encadrement de plusieurs sports (football, rugby, handball, basket, volley). Ces formations auront lieu les lundis et jeudis à la nouvelle salle communale dans la résidence Laya.

En accord avec l'association, un défraiement est prévu à l'année.

La commune est très satisfaite de ce nouveau partenariat.

Avenue des Marronniers : Suite à une rencontre avec le cabinet BEAUR (maitre d'œuvre), Benoit VILLARD rappelle que le projet se fractionne en deux phases. La première qui consiste à réaménager l'Avenue des Marronniers devrait débuter en Mars 2022 et la seconde qui correspond au carrefour en Septembre 2022.

La municipalité est d'ores et déjà active sur le projet afin que ces travaux n'impactent pas la vie quotidienne des hostunois (circulation, déviation, bus scolaire, ...)

Les appels d'offres devraient débuter en fin d'année 2021.

La séance est levée à 21 heures 00.

Prochaine réunion le lundi 11 octobre 2021 à 19h30 en Mairie.